

Municipalité de Val-David

CADRE FINANCIER 2019-2023



Le 7 mars 2019

Note de la Municipalité de Val-David

Au printemps 2018, dans l'objectif de prendre des décisions éclairées, basées sur une vision claire et objective de la situation financière de la Municipalité et qui intègre des projections à long terme, un mandat a été donné à la firme Amyot Gélinas Conseils Inc. pour la production d'un cadre financier quinquennal.

Suite à la production du rapport un exercice incontournable de discussion, de réflexion et de vulgarisation fut fait lors des présentations du cadre financier par les spécialistes d'Amyot Gélinas Conseil Inc. aux élus et à certains cadres municipaux. Cet exercice a permis aux responsables municipaux de bien s'approprier le document. C'est aussi à l'intérieur de cet exercice que plusieurs scénarios budgétaires ont été considérés et l'impact de différentes décisions évalué.

Il est important de rappeler que le cadre financier demeure un outil de travail. Ce document est une référence qui s'intègre dans un exercice de réflexion plus large, qui évolue dans le temps et qui inclut d'autres éléments et considérations.

Amyot Gélinas Conseil Inc. accepte que des extraits de ce document soient publiés afin que la population puisse les consulter. La Municipalité les remercie pour cette aimable collaboration. Seules les informations factuelles sont ici présentées afin d'offrir un portrait global de la situation financière de Val-David.

Kathy Poulin

Mairesse

Page ajoutée

Le présent rapport a été préparé par Amyot Gélinas Conseils inc. pour et uniquement au bénéfice de la Municipalité. Nous n'assumons aucune responsabilité à l'égard des pertes que vous ou tout autre parti pourriez subir qui résulteraient d'une utilisation de ce Rapport. Vous reconnaissez que toute décision fondée sur l'utilisation de ce Rapport est la vôtre et en assumez l'entière responsabilité.

Nos procédures ont consisté exclusivement à faire des demandes de renseignements et d'informations, à mener des observations et à analyser les renseignements fournis par la Municipalité. Nous présumons que les renseignements et les informations qui nous ont été fournis par la Municipalité sont exhaustifs et exacts et donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité ainsi que des résultats de son exploitation pour les périodes considérées. Nous n'aurons en aucune façon procédé à une vérification, un examen ni à quelque autre intervention que ce soit pour en vérifier l'exactitude ou l'exhaustivité.

Toutes les estimations financières reproduites dans ce Rapport se fondent sur des hypothèses, des sources d'information et des suppositions précises et mentionnées dans ce Rapport. Leur reproduction sous autres hypothèses, sources d'information et suppositions pourrait engendrer des écarts importants.

TABLE DES MATIÈRES

- **CONTEXTE ET DÉROULEMENT**
- **ANALYSE FINANCIÈRE HISTORIQUE**
- **ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE**
- **CADRE FINANCIER**
- **CONCLUSION**
- **RÉFÉRENCES ET SOURCES**



ABRÉVIATIONS

Dans le cadre de ce rapport, nous utiliserons les abréviations suivantes :

ETNLT	Endettement total net à long terme
Municipalité	Municipalité de Val-David
PTI	Plan triennal d'immobilisation
RF	Richesse foncière
RFU	Richesse foncière uniformisée
RITL	Régie intermunicipale des Trois-Lacs
T.G.T.	Taux global de taxation



CONTEXTE ET DÉROULEMENT

Contexte

La Municipalité a mandaté Amyot Gélinas Conseils inc. afin d'établir un cadre financier 2019-2023 qui a pour objectif de supporter la prise de décisions en démontrant l'impact de différents scénarios d'investissements. Le cadre doit également tenir compte des enjeux suivants :

Renouvellement et maintien des infrastructures

Respect de la capacité des citoyens

Valorisation / maintien de l'offre de services aux citoyens

Maintien du ratio d'endettement

Dégagement d'une marge de manœuvre pour de nouveaux investissements

Contrôle des charges pour les générations futures

Déroulement

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec plusieurs membres de l'administration municipale. Toutes les hypothèses et validations de données ont été effectuées avec ces derniers.

Une rencontre préliminaire a été effectuée afin de débiter le mandat et par la suite, plusieurs échanges ont été effectués avec le directeur général et le directeur de la trésorerie. Les principales orientations sont les suivantes :

- Assurer une saine gestion de la dette;
- Prévoir les incidences qu'auront les investissements sur les finances de la Municipalité et sur le compte de taxes des citoyens.

ANALYSE FINANCIÈRE HISTORIQUE

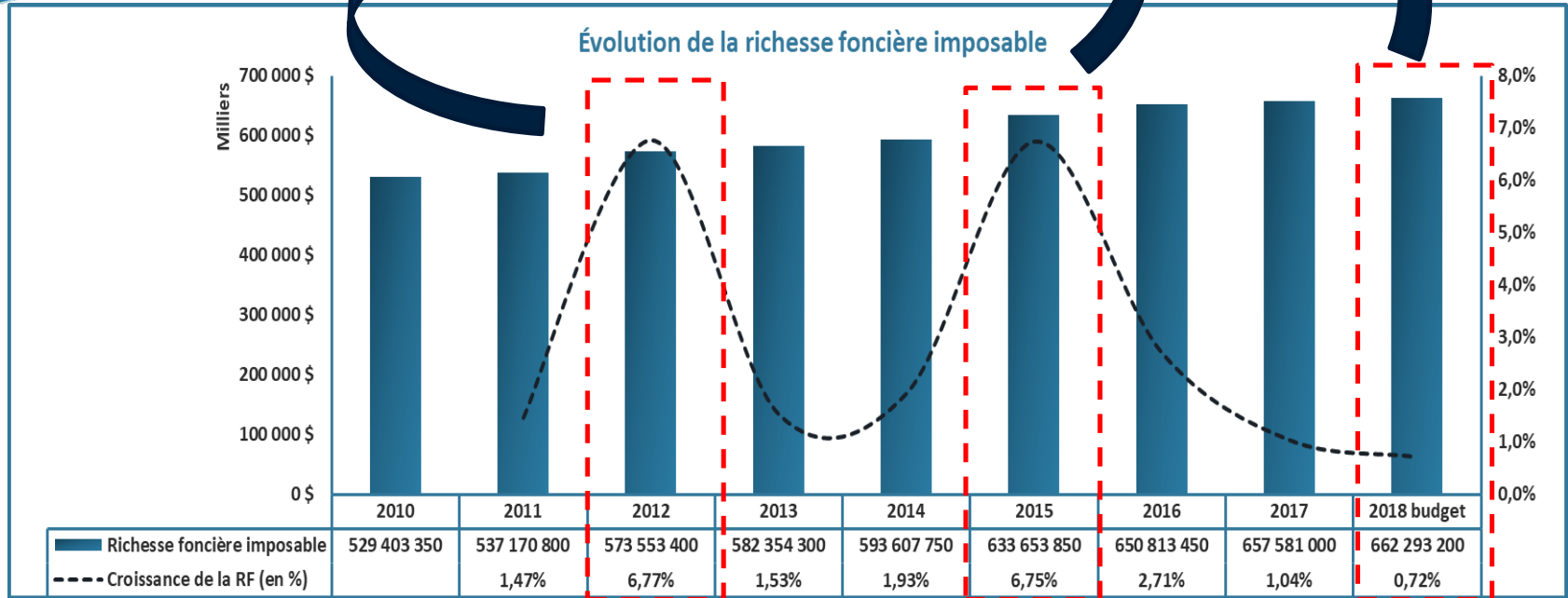


Extrait du cadre financier
Version du 7 mars 2019

ANALYSE FINANCIÈRE HISTORIQUE

RF

Dépôt de rôle



Au cours des sept dernières années (2010-2017), la croissance moyenne annuelle de la RF imposable a été de 3,17 %, incluant les incidences des dépôts de rôle en 2012 et 2015. Entre les dépôts, celle-ci est de 1,8 %, en moyenne.

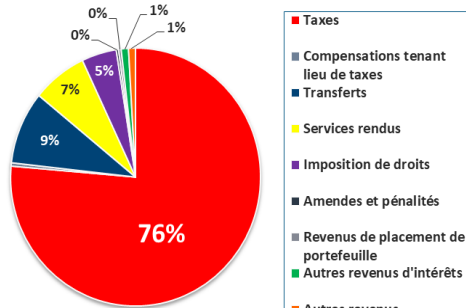
Lors des deux derniers dépôts de rôle précédent, en 2012 et 2015, la croissance de la RF par rapport à la fin de l'année précédente a été de, respectivement, 4,59 % et 5,81 % tandis que celle associée au dépôt de 2018 a été de 0,47 %. En ajoutant les additions au rôle, d'une valeur moyenne de 1,8 %, l'année 2018 terminera en hausse d'environ 2,3 % selon les estimations basées sur l'historique.

Valeur de la RF au moment du dépôt du rôle

Année	RF au dépôt	Variation par rapport à l'année précédente
2012	561 852 300	4,59%
2015	628 070 100	5,81%
2018	660 669 900	0,47%

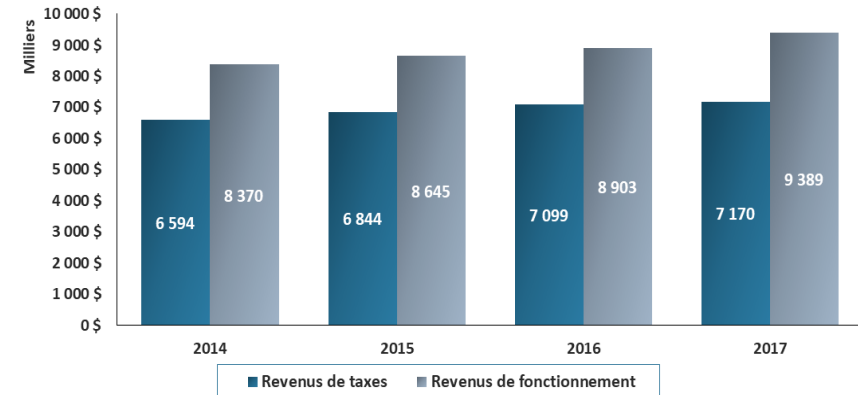


Répartition des revenus - 2017



- Les revenus tirés de la taxation sont passés de 6,6 millions à 7,2 millions de 2014 à 2017, soit une hausse de 8,74 % sur 3 ans;
- La proportion des revenus de taxation sur les revenus totaux de la Municipalité a passé de 78,8 % en 2014 à 76,4 % en 2017.

Évolution des revenus de taxation Vs revenus de fonctionnement totaux



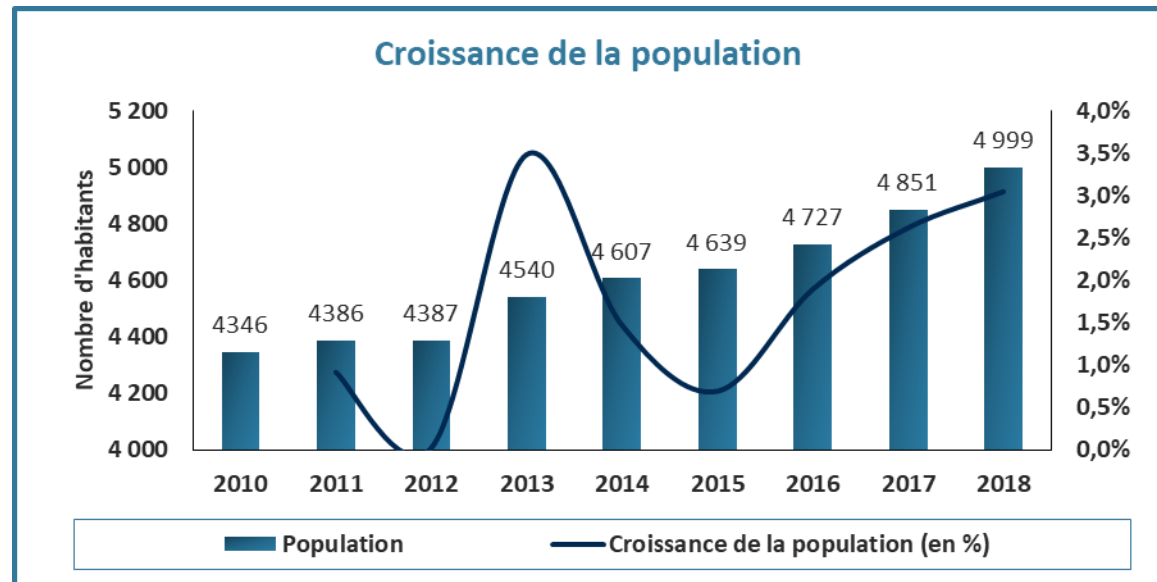
DÉTAIL DES REVENUS

	2014	2015	Variation	2016	Variation	2017	Variation
Taxes	6 594 321	6 843 508	3,8%	7 099 288	3,7%	7 170 373	1,0%
Compensations tenant lieu de taxes	44 637	45 524	2,0%	30 396	-33,2%	39 251	29,1%
Transferts	575 100	419 675	-27,0%	608 488	45,0%	858 725	41,1%
Services rendus	498 704	569 595	14,2%	592 661	4,0%	666 333	12,4%
Imposition de droits	418 182	443 712	6,1%	303 867	-31,5%	422 037	38,9%
Amandes et pénalités	33 044	37 790	14,4%	45 416	20,2%	29 676	-36,0%
Revenus de placement de portefeuille	-	-	0,0%	-	0,0%	30 714	0,0%
Autres revenus d'intérêts	119 485	111 188	-6,9%	76 326	-31,4%	88 212	15,6%
Autres revenus	86 063	173 864	102,0%	146 323	-15,8%	84 777	-42,1%
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT	8 369 536	8 644 856		8 902 765		9 389 498	
Variation		3,3%		3,0%		5,5%	
Moins: Revenu exceptionnel						(315 000,0)	
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT APRÈS AJUSTEMENT	8 369 536	8 644 856		8 902 765		9 074 498	
Variation		3,3%		3,0%		1,9%	

L'imposition de droits inclut les revenus tirés des mutations immobilières qui sont passées de 249 934 \$ à 374 847 \$ entre 2016 et 2017. Il s'agit d'une source de revenus ayant un comportement cyclique

- Les revenus excluant le transfert en lien avec les inondations ont affiché une croissance de 1,9 % en 2017 par rapport à 2016.

- Depuis 2010, la Municipalité a accusé une croissance moyenne de sa population d'environ 1,8 % par année;
- Le nombre d'habitants est passé de 4 346 en 2010 à 4 999 en 2018, une hausse de 15 % en huit ans.



- En considérant un ratio de 2,3 personnes par ménage, 43 nouveaux ménages se sont ajoutés, en moyenne, au cours des quatre dernières années, dont 54 en 2017 et 64 en 2018.

Évolution du nombre de ménage			
Année	Population	Ménages	Variation
2014	4 607	2 003	-
2015	4 639	2 017	14
2016	4 727	2 055	38
2017	4 851	2 109	54
2018	4 999	2 173	64
Moyenne de la hausse annuelle			43

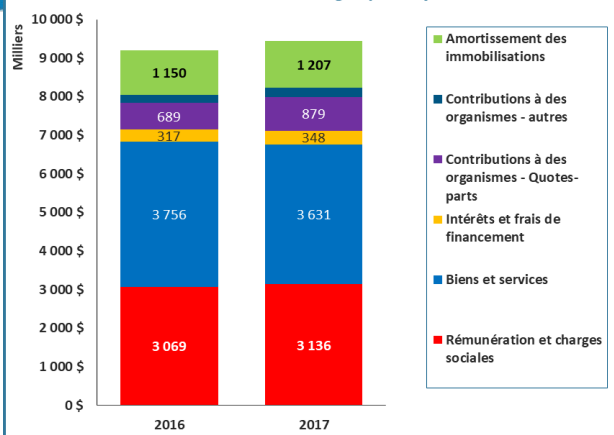
DÉTAIL DES CHARGES (EXCLUANT L'AMORTISSEMENT)								
	2014	2015	Variation	2016	Variation	2017	Variation	Variation totale
Administration générale	800 484	1 302 335	62,7%	1 641 255	26,0%	1 536 171	-6,4%	91,9%
Sécurité publique	1 148 184	1 105 897	-3,7%	1 199 658	8,5%	1 626 437	35,6%	41,7%
Transport	1 482 191	1 312 511	-11,4%	1 600 299	21,9%	1 654 999	3,4%	11,7%
Hygiène du milieu	1 474 973	1 370 282	-7,1%	1 403 852	2,4%	1 463 282	4,2%	-0,8%
Santé et bien-être	183 976	11 093	-94,0%	10 902	-1,7%	10 397	-4,6%	-94,3%
Aménagement, urbanisme et développement	347 146	379 700	9,4%	426 313	12,3%	437 913	2,7%	26,1%
Loisirs et culture	1 234 467	1 362 312	10,4%	1 487 263	9,2%	1 633 862	9,9%	32,4%
Frais de financement	20 436	27 836	36,2%	24 448	-12,2%	32 961	34,8%	61,3%
Intérêt sur la dette à long terme	314 332	304 006	-3,3%	292 610	-3,7%	315 057	7,7%	0,2%
TOTAL DES CHARGES	7 006 189	7 175 972		8 086 600		8 711 079		
<i>Variation</i>		2,4%		12,7%		7,7%		24,3%
Moins: Charge exceptionnelle - Inondations						(450 555,0)		
Moins : Charges non récurrentes - Élections						(73 600,0)		
TOTAL DES CHARGES APRÈS AJUSTEMENT	7 006 189	7 175 972		8 086 600		8 186 924		
<i>Variation</i>		2,4%		12,7%		1,2%		16,9%

En ajustant le total des charges pour enlever le montant de la charge exceptionnelle incluse dans le poste *Sécurité publique* et de la charge non récurrente pour les élections de 2017, l'augmentation des charges entre 2016 et 2017 a été de 1,2 % versus une augmentation des revenus de 1,9 % pour la même période.

L'administration générale affiche, quant à elle, une baisse de ses coûts de 6,4 %.

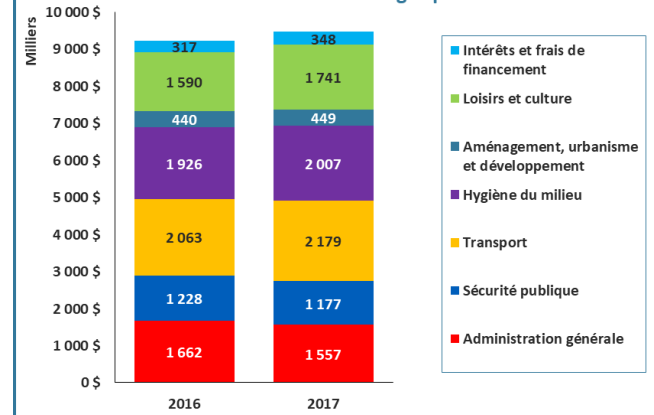
Au cours de l'année 2017, les *Loisirs et cultures* ont accusé une hausse de 146 599 \$ soit 9,9 % dont une croissance de 84 737 \$ entre 2016 et 2017 et une autre de 71 064 \$ est prévue au budget 2018. Cette hausse s'explique en grande partie par l'exercice de l'équité salariale.

Évolution des charges par objet



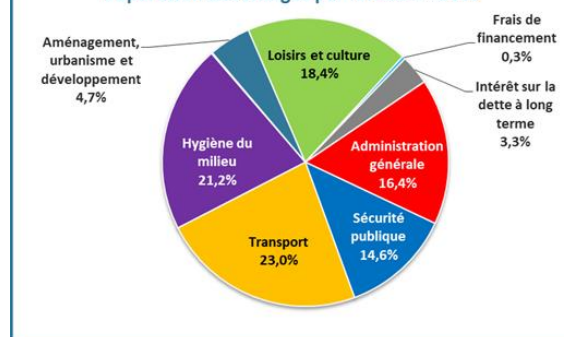
- La rémunération et les charges sociales ont accusé une hausse de 2,2 % entre 2016 et 2017;
- Les charges de biens et services ont diminué de 3,3 % durant cette période;
- La contribution à des organismes a augmenté de 27,5 % de 2016 à 2017, en lien avec l'adhésion à la RITL;
- Les frais financiers ont augmenté de 9,8 %, en lien avec la hausse du financement des investissements.

Évolution des charges par fonction

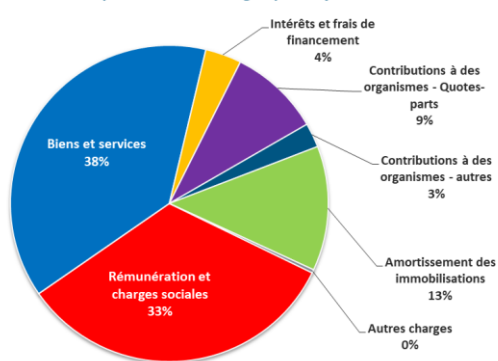


Une charge exceptionnelle d'un montant de 450 555 \$ en lien avec les inondations du printemps 2017 figurant sous la *Sécurité publique* a été exclue de l'analyse afin de mieux se comparer avec les années précédentes.

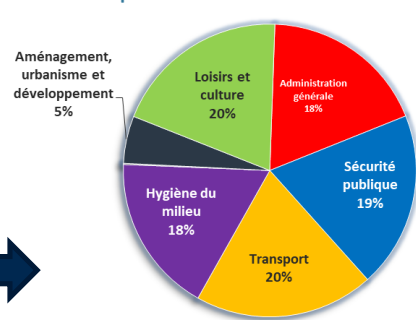
Répartition des charges par fonction - 2017



Répartition des charges par objet - 2017



Répartition des biens et services - 2017

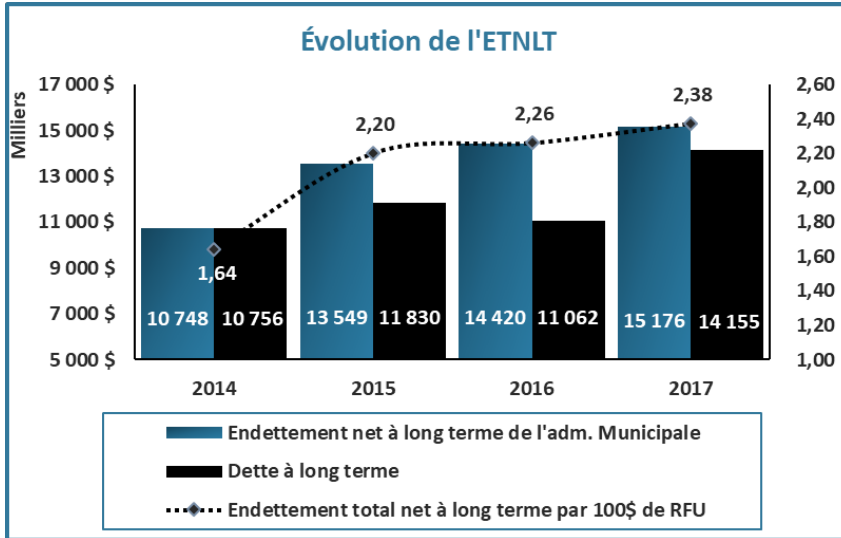


- En 2017, les biens et services représentent plus de 38 % des charges;
- La répartition des charges est presque égale entre les fonctions.

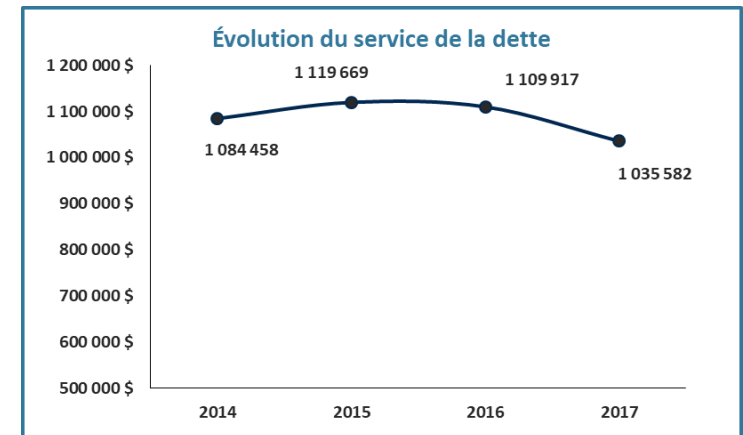


Version amendée du 7 mars 2019

- L'ETNLT par 100 \$ de RFU est en croissance passant de 1,64 à 2,38 entre 2014 et 2017.



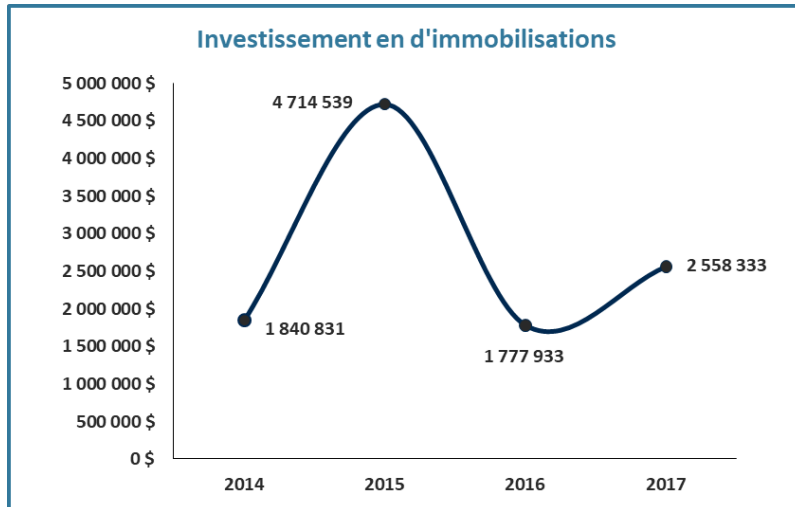
Ratios relatifs à la dette				
	2014	2015	2016	2017
ETNLT / 100 \$ de RFU	1,6400	2,2000	2,2600	2,3751
ETNLT / Revenus totaux annuels	128%	157%	162%	162%
Service de la dette / Revenus totaux annuels	13,0%	13,0%	12,5%	11,0%



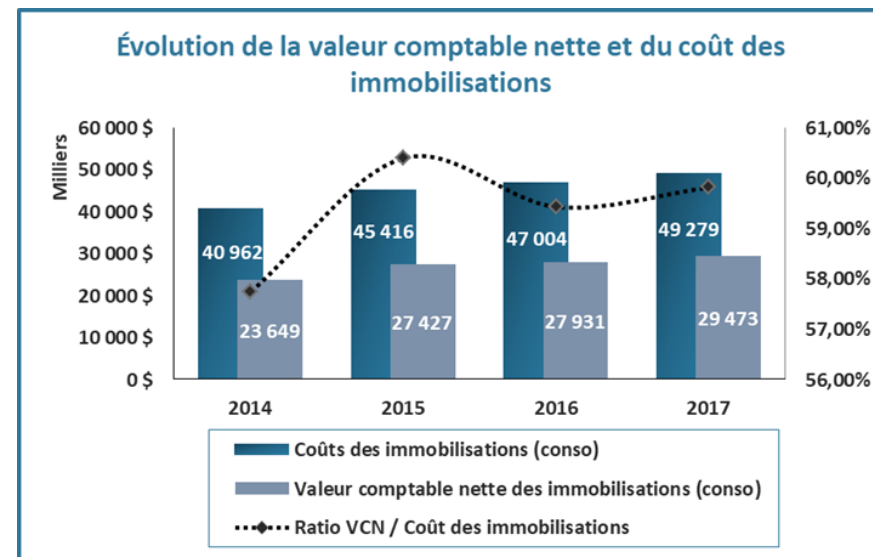
L'ETNLT moyen durant les trois dernières années est de 2,28.

Le Parc régional ajoute plus de 3,7 M\$ à la dette à long terme en 2017.

- La diminution du service de la dette en 2016 et 2017 est due à un décalage dans le financement des investissements.



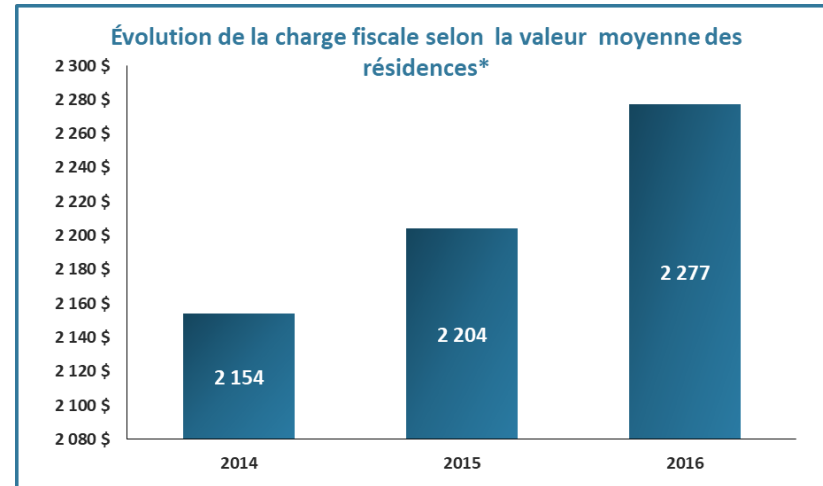
- Les investissements en immobilisations ont été de 10,9 M\$ au cours des 4 dernières années, avec un sommet de 4,7 M\$ en 2015.



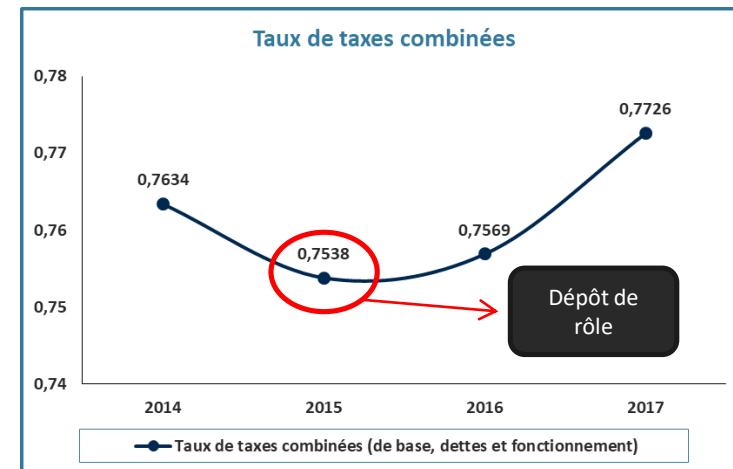
La Municipalité a investi dans ses infrastructures afin d'améliorer la qualité de celles-ci et prévenir la désuétude des installations en place, ce qui permet de maintenir le niveau du ratio de la valeur comptable nette sur le coût des immobilisations près de 60 %, soit le niveau moyen de l'ensemble du Québec (60,98 %) selon le profil financier de 2017.

Le taux de taxes combinées est passé de 0,7634 \$ en 2014 à 0,7726 \$ en 2017, ce qui se traduit par une hausse de la charge fiscale pour une résidence de valeur moyenne, qui a augmenté de 5,7 % au cours des deux dernières années, ajoutant 123 \$ au compte de taxes.

Il y a eu création d'une taxe spéciale pour le service de la dette du Parc régional en 2017 d'un montant de 0,0334 \$.



*Les données de 2017 ne sont pas disponibles

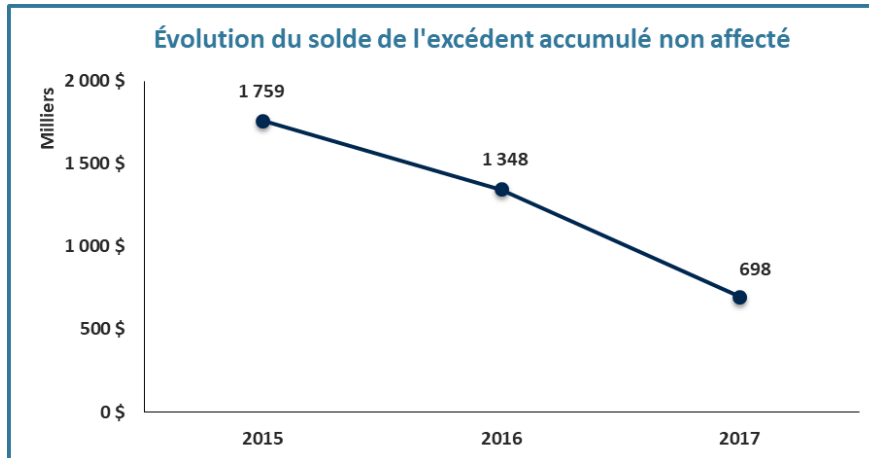


Taux de taxes combinées (de base, dettes et fonctionnement)

	2014	2015	2016	2017
Taxe foncière - résiduelle	0,6110	0,6096	0,6196	0,6162
Taxe spéciale pour le service de la dette du Parc régional	-	-	-	0,0334
Taxe spéciale pour les activités de fonctionnement	0,1524	0,1442	0,1373	0,1230
Total	0,7634	0,7538	0,7569	0,7726

ÉVOLUTION DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ

	2015	2016	2017
Solde d'ouverture	1 565 688	1 759 199	1 347 591
Résultat de l'exercice à des fins fiscales	521 233	521 138	90 115
Affectations au budget au cours de l'exercice	(198 380)	(722 760)	(364 980)
Diverses affectations	(129 342)	(209 986)	170 220
Augmentation du fonds de roulement			(250 000)
Atelier de l'île - résolution 17-05-172			(10 000)
Centre d'exposition - résolution 17-06-209			(10 000)
Place publique - résolution 17-07-227			(275 314)
Solde au 31 décembre	1 759 199	1 347 591	697 632
<i>Variation</i>		-23,4%	-48,2%



La Municipalité a vu son excédent de fonctionnement cumulé non affecté diminué au cours des deux dernières années, pour s'établir à 697 632 \$ au 31 décembre 2017. Celui-ci a été utilisé de diverses manières, surtout lors des deux derniers exercices, afin d'augmenter certains postes budgétaires, financer certaines activités, dont la place publique pour 275 314 \$, et augmenter le fonds de roulement de 250 000 \$.

ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE



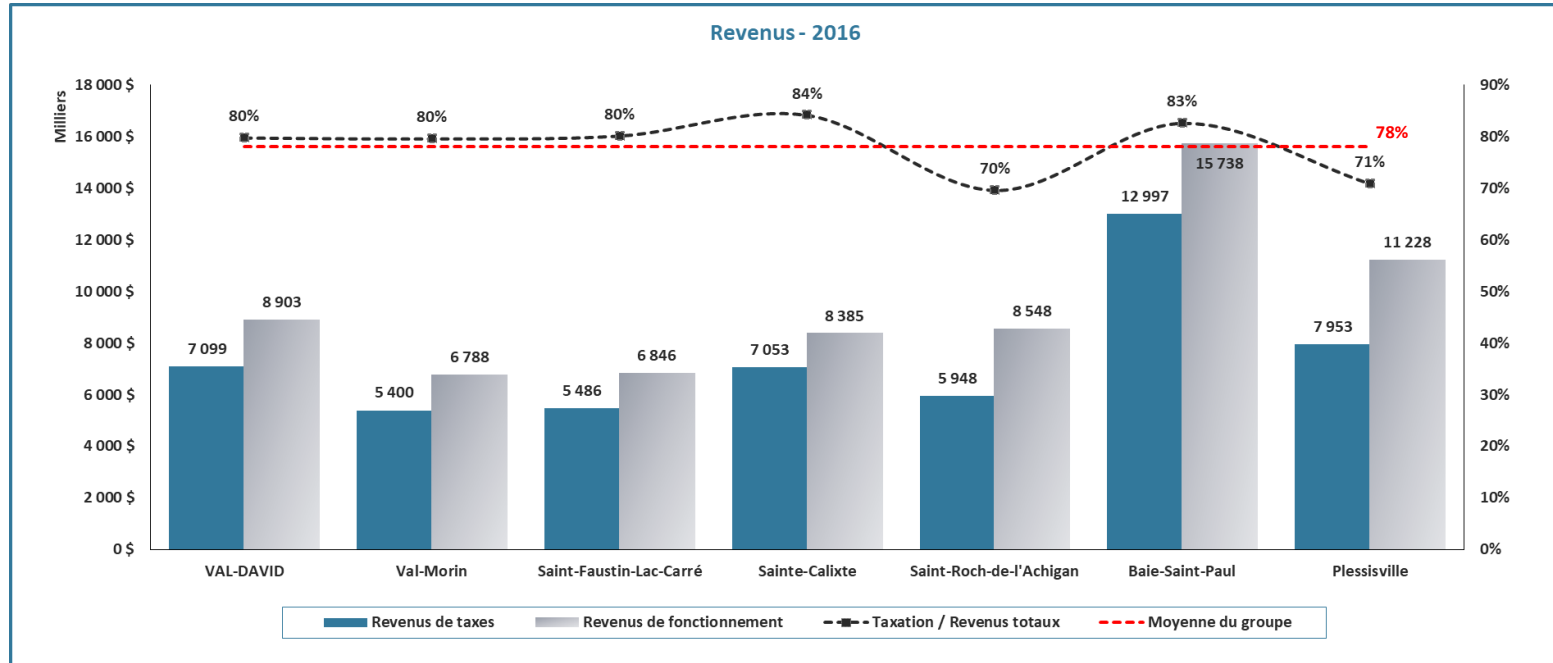
Extrait du cadre financier
Version du 7 mars 2019

- La sélection de l'échantillon des municipalités comparables a été produite en comparant la Municipalité de Val-David à d'autres municipalités selon nos discussions et certains critères par exemple: population, RFU, RFU / capita, ETNLT et les charges nettes / 100 \$ de RFU.

Ville	Population	RFU	RFU / capita	ETNLT	Charges nettes / 100 \$ de RFU
VAL-DAVID	4 727	662 772 980	140 210	14 420 363	1,37
Val-Morin	2 803	451 921 698	161 228	12 205 912	1,32
Saint-Faustin-Lac-Carré	3 597	627 852 542	174 549	7 007 051	1,07
Saint-Calixte	6 029	537 165 773	89 097	9 842 209	1,64
Saint-Roch-de-l'Achigan	5 124	614 838 111	119 992	12 030 172	1,21
Baie-Saint-Paul	7 349	1 028 934 774	140 010	46 657 755	1,56
Plessisville	6 661	443 093 753	66 521	13 907 947	2,47
Moyenne	4 702	689 689 000	161 080	13 980 304	1,38
Écart en pourcentage	0,5 %	4,1 %	14,9 %	3,1 %	0,6 %

- Toutes les données sont tirées des rapports financiers 2016 (sauf 2015 pour Saint-Roch-de-l'Achigan) ainsi que des profils financiers 2017, publiés par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

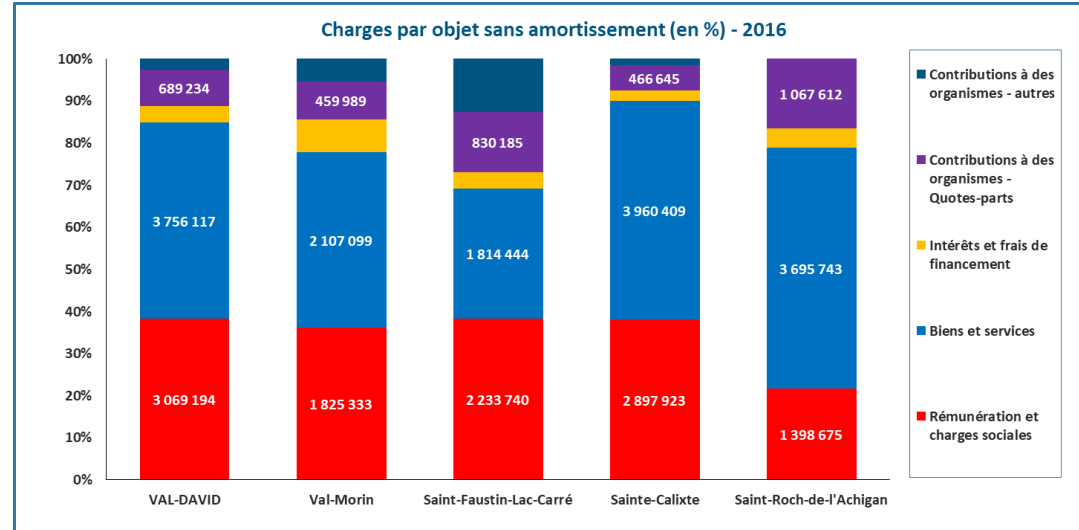




Le ratio de revenus de taxation sur les revenus totaux est près de la moyenne du groupe de référence (80 % versus 78 %).

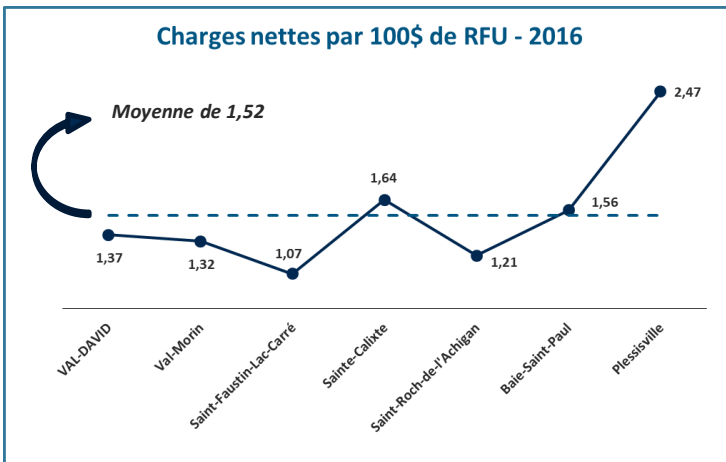
Les revenus de fonctionnement totaux sont aussi près de la moyenne.

Le pourcentage du coût de la rémunération et des charges sociales ainsi que des biens et services, sur l'ensemble des charges, est similaire aux autres municipalités.



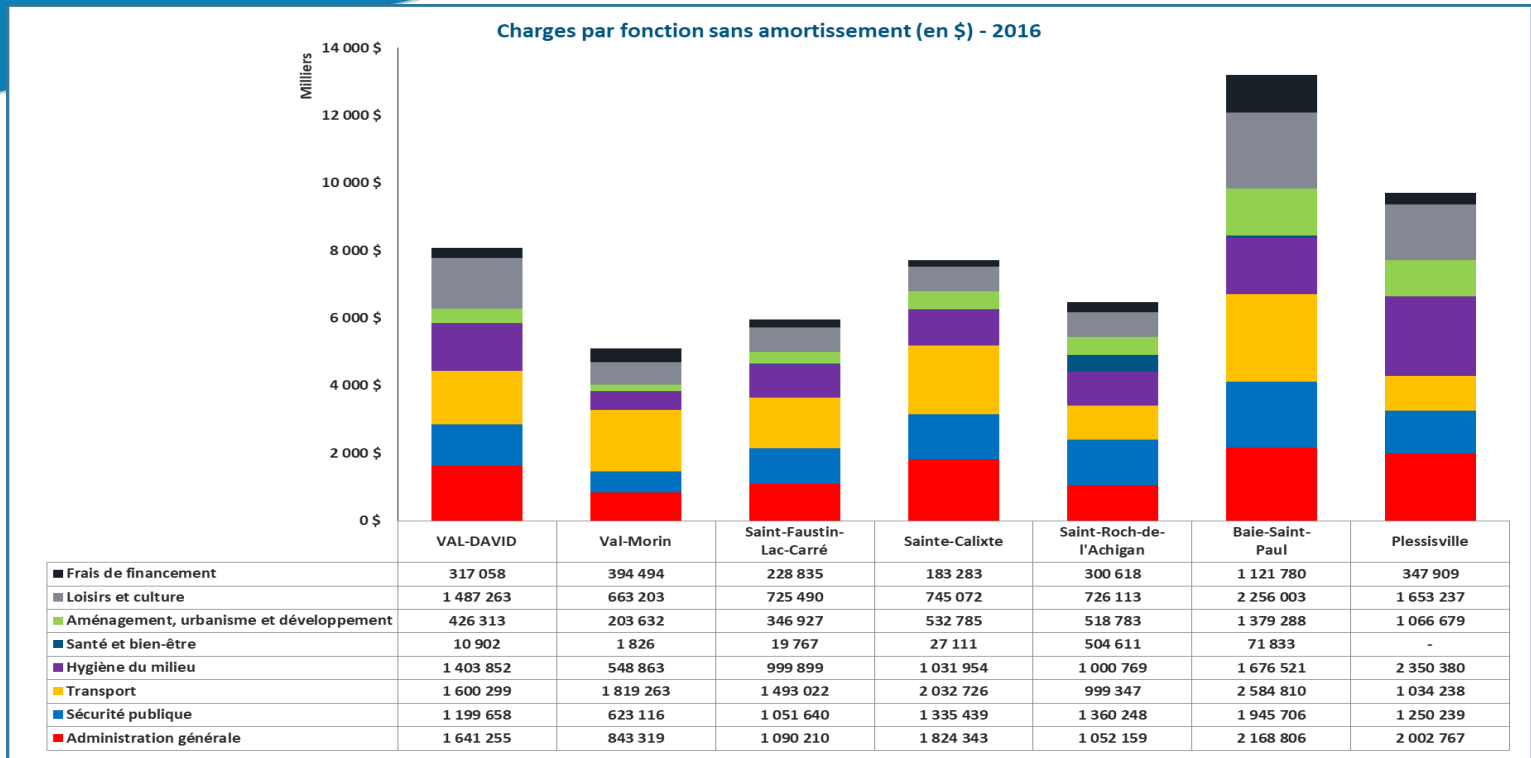
*Données non disponibles pour Baie-Saint-Paul et Plessisville

*Données du Rapport financier de 2015 pour Saint-Roch-de-l'Achigan



Au niveau des charges nettes par 100 \$ de RFU, la Municipalité de Val-David se situe sous la moyenne des municipalités du groupe de référence.

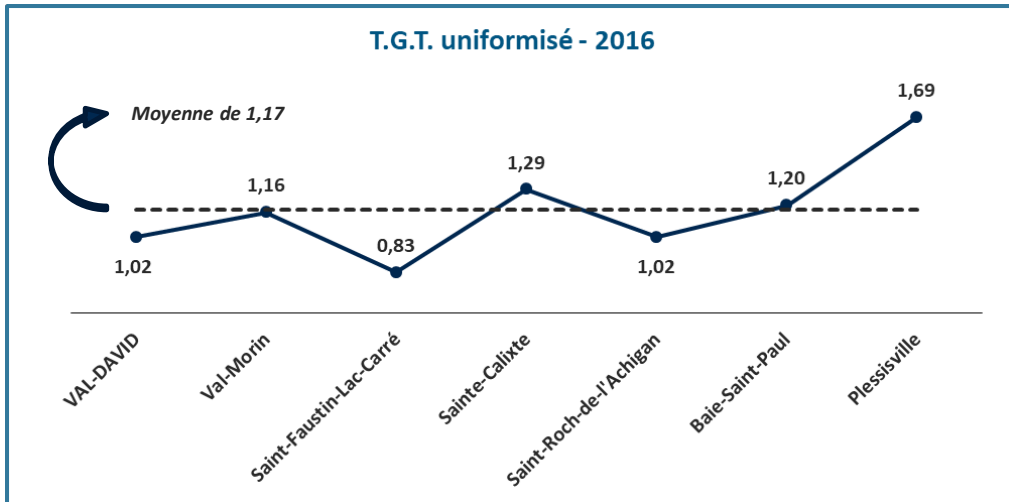
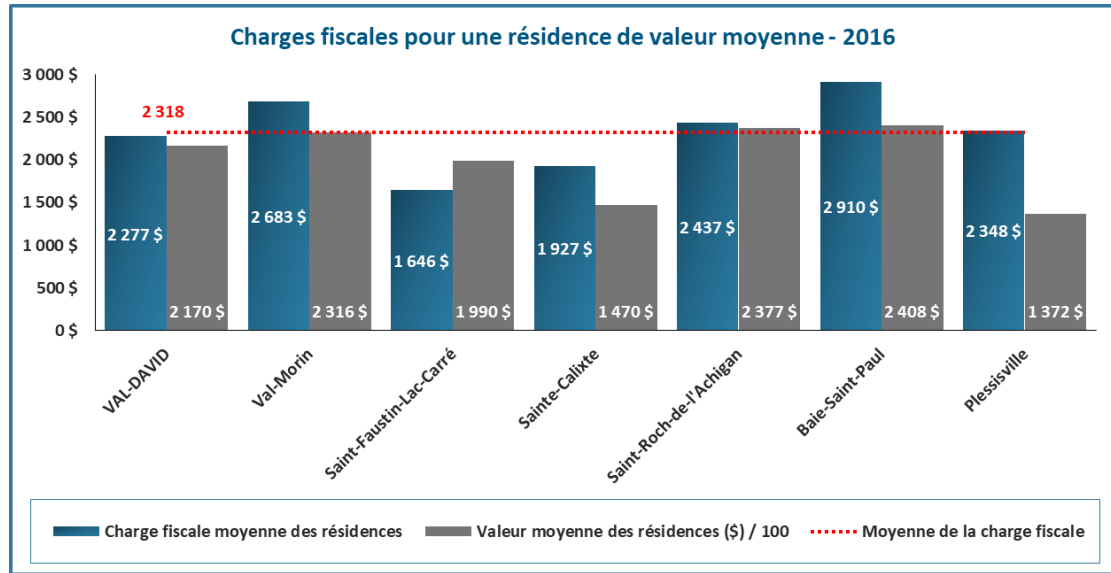
Les charges nettes représentent les charges moins les revenus tirés des services rendus



La proportion du coût des fonctions varie entre les municipalités, mais globalement, la Municipalité de Val-David se situe à l'intérieur des intervalles

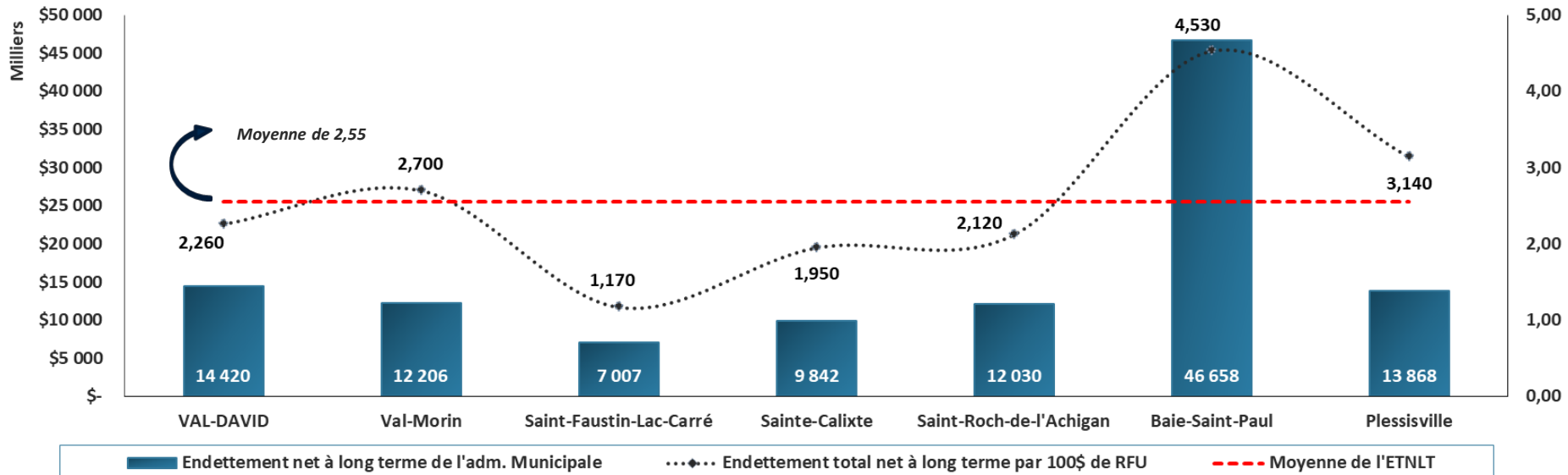
*Données du Rapport financier de 2015 pour Saint-Roch-de-l'Achigan

La charge fiscale pour une résidence de valeur moyenne de la Municipalité de Val-David est de 2 277 \$ pour une résidence d'une valeur de 217 000 \$, ce qui est près de la moyenne du groupe de référence, soit 2 318 \$.



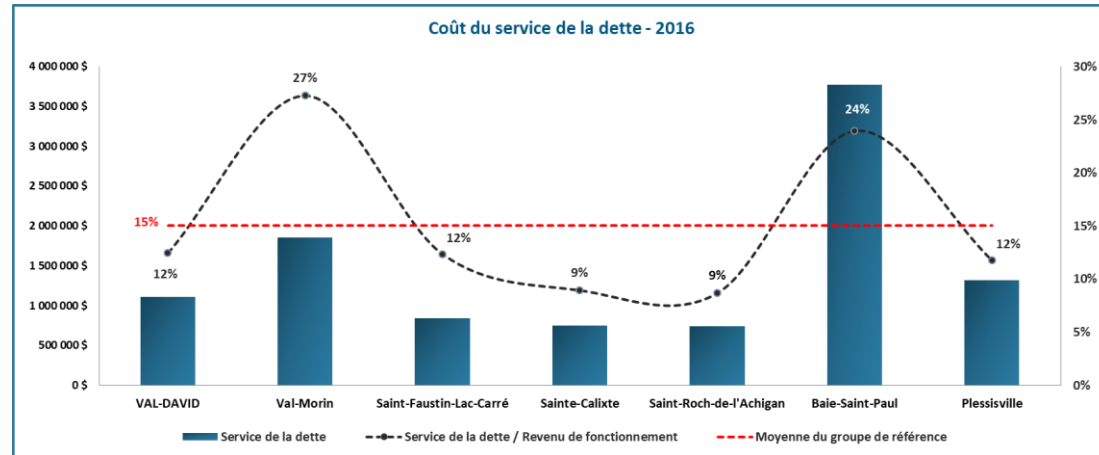
Le taux global de taxation de 2016 de la Municipalité de Val-David est inférieur à la moyenne des autres municipalités du groupe de référence.

Endettement net à long terme - 2016

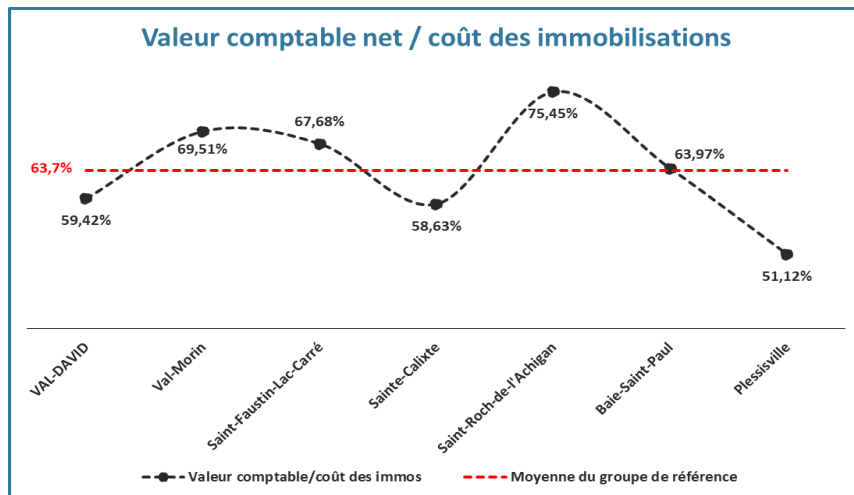


La Municipalité de Val-David, comparé au groupe de référence, se retrouve sous la moyenne du niveau d'endettement avec un ratio d'ETNLT / 100 \$ de RFU d'environ 2,260 versus une moyenne de 2,55.

La Municipalité de Val-David a consacré 12 % de ses revenus de fonctionnement à son service de la dette en 2016. Elle se situe sous la moyenne des autres municipalités du groupe de référence à ce sujet.



Selon les rapports financiers de 2016 ou 2015 dans le cas de Saint-Roch-de-l'Achigan



Selon les profils financiers 2017 avec les données de 2016

Municipalité de Val-David | Cadre financier 2019-2023

ANALYSE FINANCIÈRE COMPARATIVE

- ➊ Les revenus de fonctionnement, après l'ajustement pour les éléments non récurrents, affiche une croissance de 1,9 % en 2017 tandis que les coûts de fonctionnement, après l'ajustement pour les éléments non récurrents, ont connu une hausse de 1,2 % au cours de la même période, ce qui montre une stabilité au niveau des dépenses.
- ➋ Le service de la dette n'a pas augmenté en 2017 malgré les investissements antérieurs puisqu'il y a un décalage au niveau du financement des immobilisations.
- ➌ L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté a diminué de 60,3 % au cours des deux dernières années et affiche un solde de 697 632 \$ au 31 décembre 2017.



CADRE FINANCIER



Extrait du cadre financier
Version du 7 mars 2019

RF

- Croissance de la RF estimée à 1,25 % par année sauf lors du prochain dépôt de rôles, en 2021, où c'est 3,5 %. Cela ajoutera environ 8 M\$ sur la RF.

Revenus

- Croissance du nombre de résidences (portes) de 1,5 % par année pour 2019 et 2020 (environ 48 portes) pour ensuite diminuer à 1 % par année pour 2021, 2022 et 2023 (environ 32 portes). De ce nombre, 50 % utiliseront les réseaux d'aqueduc et d'égout;
- Croissance de 1 % des impositions de droits et des autres revenus sauf pour les transferts autres que ceux liés aux remboursements de la dette où les montants ont simplement été reconduits, sauf indication contraire;
- Les revenus du Parc régional, provenant principalement des droits d'accès, ont été augmentés de 2 % par année.

Subventions

- Une subvention maximale d'environ 1 650 000 \$ a été considérée pour le règlement d'emprunt 692 portant sur les travaux du Domaine Alarie;
- Une subvention correspondant à 50 % du coût des travaux a été considérée pour les travaux majeurs sur le réseau d'égout.

Investissements et dettes

- Les investissements prévus dans le PTI 2018-2020 sont financés selon les termes prévus, soit par une affectation du fonds de roulement ou par règlement d'emprunt l'année suivant l'investissement. Les investissements du PTI financés par le fonds de roulement sont inclus dans le scénario de base.
- Le montant pour l'usine de traitement des eaux usées a été partagé à 80 % pour la municipalité de Val-Morin et 20 % pour la municipalité Val-David;
- Le taux d'intérêt pour les refinancements et l'émission de nouvelles dettes est de 3,5 % et les frais d'émissions de dettes sont de 0,8 %, tant pour les investissements prévus au PTI que ceux inclus à l'étude dans les scénarios;
- La durée des prêts pour les projets du PTI et des scénarios varie entre 20 et 25 ans selon la durée de vie de l'infrastructure mise en cause.

Affectations

- Les remboursements prévus au fonds de roulement pour les années 2018-2023 sont considérés, en plus des remboursements selon les nouvelles affectations provenant du PTI, qui seront remboursés sur 5 ans.

Charges de fonctionnement

• Croissance annuelle des charges :

- Augmentation selon les conventions collectives pour les postes conventionnés, augmentation de 2,50 % en 2019 et 2,50 % pour 2020 et 2,00 % pour les années 2021, 2022 et 2023;
- Croissance de 4 % pour la quote-part de la Régie incendie des Monts en 2019 et ensuite 1,5 % par année;
- Pour la quote-part à la RITL, le montant du contrat avec le sous-traitant a été utilisé avec une indexation annuelle de 1,5 %;
- Croissance de 1,5 % pour les quotes-parts n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation distincte et gel de la plupart des contributions aux organismes;
- Croissance de 1,0 % de la quote-part pour la Sûreté du Québec;
- Gel des coûts, autres que les salaires, pour le Parc régional dans le but d'équilibrer le budget;
- Croissance de 2,0 % des autres charges n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation distincte;
- Une charge de 20 000 \$ pour le budget participatif a été ajoutée;
- Une charge salariale de 48 300 \$ pour la part de la Municipalité dans le salaire et les charges sociales du futur directeur du Parc régional a été ajoutée dès 2019;
- Une charge non récurrente relative aux élections de 75 000 \$ a été ajoutée en 2021;
- Pour les contrats existants, les montants de ceux-ci ont été utilisés pour les projections.
- Une charge non récurrente de 50 000 \$ par la transition vers un nouvel Hôtel de Ville a été ajoutée en 2019 dans les scénarios afin de refléter le coût de cette opération, montant qui inclut les frais de déménagement, la location temporaire d'un local et les autres frais afférents.

Hypothèses:

- Les taux de taxes et la tarification demeurent constants selon le niveau de 2018;
- Les investissements prévus au PTI ainsi que les scénarios d'investissement sont exclus.

	BUDGET 2018	PROJECTIONS 2019	PROJECTIONS 2020	PROJECTIONS 2021	PROJECTIONS 2022	PROJECTIONS 2023	2023 vs 2018
REVENUS							
Taxes foncières générales	4 420 787	4 427 663	4 483 009	4 639 914	4 697 913	4 756 637	7,60%
Taxes spéciales - activités de fonctionnement	812 626	824 803	835 113	864 342	875 147	886 086	9,04%
Taxes spéciales - service de la dette	201 505	204 524	207 081	214 329	217 008	219 721	9,04%
Taxes services municipaux - eau	432 487	434 824	438 262	440 311	442 591	444 575	2,79%
Taxes services municipaux - égout	250 120	252 368	254 235	255 389	256 543	257 686	3,02%
Taxes services municipaux - matières résiduelles	753 708	765 264	775 536	782 598	789 446	796 294	5,65%
Dette secteur	92 275	80 234	80 234	65 184	65 184	65 184	-29,36%
Dette aqueduc	110 933	112 418	113 823	117 807	119 280	120 771	8,87%
Dette égout	49 054	49 761	50 383	52 146	52 798	53 458	8,98%
Tarif incendie	172 935	173 700	174 600	175 500	176 400	177 300	2,52%
Autres taxes	45 945	46 649	46 933	47 217	47 501	400	-99,13%
Compensations tenant lieu taxes	39 465	39 860	40 258	40 661	41 067	41 478	5,10%
Transferts	267 000	267 000	267 000	267 000	267 000	267 000	0,00%
Transferts liés aux dettes	196 542	266 847	266 847	266 847	200 729	200 729	2,13%
Services rendus	198 375	200 359	202 362	204 386	206 430	208 494	5,10%
Parc régional	329 152	335 735	342 450	349 299	356 285	363 410	10,41%
Imposition de droits	380 000	383 800	387 638	391 514	395 430	399 384	5,10%
Amendes et pénalités	36 000	36 360	36 724	37 091	37 462	37 836	5,10%
Intérêts	99 000	99 990	100 990	102 000	103 020	104 050	5,10%
Autres revenus	26 000	26 260	26 523	26 788	27 056	27 326	5,10%
TOTAL DES REVENUS	8 913 909	9 028 419	9 130 001	9 340 323	9 374 289	9 427 819	5,77%
<i>Croissance</i>	-	1,28%	1,13%	2,30%	0,36%	0,57%	

Dans le scénario de base, les revenus augmentent en moyenne de 1,13 % par année.

	BUDGET 2018	PROJECTIONS 2019	PROJECTIONS 2020	PROJECTIONS 2021	PROJECTIONS 2022	PROJECTIONS 2023	2023 vs 2018
CHARGES ET AFFECTATIONS							
Administration générale	1 449 365	1 503 887	1 539 337	1 646 206	1 603 932	1 637 541	12,98%
Sécurité publique	1 164 884	1 118 940	1 140 030	1 161 470	1 183 317	1 205 581	3,49%
Transport	1 586 206	1 621 590	1 657 780	1 690 632	1 724 139	1 758 315	10,85%
Hygiène du milieu	1 604 139	1 607 982	1 582 737	1 611 826	1 641 467	1 671 672	4,21%
Santé et bien-être	12 500	12 650	12 803	12 959	13 118	13 281	6,24%
Urbanisme et développement	406 849	416 356	426 088	434 610	443 302	452 168	11,14%
Loisirs et culture	1 641 214	1 721 504	1 755 455	1 785 268	1 815 675	1 846 689	12,52%
Frais de financement (autres que les intérêts)	54 225	664	17 041	2 913	59 463	31 592	-41,74%
	7 919 382	8 003 574	8 131 271	8 345 883	8 484 414	8 616 839	8,81%
<i>Variation</i>	-	1,06%	1,60%	2,64%	1,66%	1,56%	
Intérêt - général	246 967	229 317	217 856	210 621	198 235	308 294	24,83%
Intérêt - secteur	22 721	33 307	30 845	28 329	29 758	29 143	28,27%
Intérêt - aqueduc	25 100	21 222	19 617	26 951	24 875	22 517	-10,29%
Intérêt - égout	8 240	6 835	6 420	5 997	6 800	7 983	-3,11%
Intérêt - gouvernement	32 887	59 379	55 890	65 861	61 644	58 667	78,39%
	335 915	350 060	330 627	337 759	321 313	426 606	27,00%
<i>Variation</i>	-	4,21%	-5,55%	2,16%	-4,87%	32,77%	
Remboursement de la dette - général	556 419	617 716	617 866	588 690	597 151	559 472	0,55%
Remboursement de la dette - secteur	117 593	125 916	128 378	119 590	120 406	75 358	-35,92%
Remboursement de la dette - aqueduc	59 353	74 031	75 636	67 232	69 421	71 778	20,93%
Remboursement de la dette - égout	14 721	21 114	21 529	20 568	20 483	20 301	37,90%
Remboursement de la dette - gouvernement	160 200	171 155	174 645	172 827	112 031	115 007	-28,21%
	908 286	1 009 932	1 018 054	968 908	919 492	841 916	-7,31%
<i>Variation</i>	-	11,19%	0,80%	-4,83%	-5,10%	-8,44%	
Réserves financières et fonds réservés	168 763	166 087	167 506	145 010	145 010	118 815	-29,60%
TOTAL DES CHARGES ET AFFECTATIONS	9 332 346	9 529 653	9 647 458	9 797 559	9 870 229	10 004 175	7,20%
<i>Variation</i>	-	2,11%	1,24%	1,56%	0,74%	1,36%	
	BUDGET 2018	PROJECTIONS 2019	PROJECTIONS 2020	PROJECTIONS 2021	PROJECTIONS 2022	PROJECTIONS 2023	
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	(418 437)	(501 235)	(517 458)	(457 237)	(495 941)	(576 357)	37,74%

**Sans amortissement*

Dans le scénario de base, les charges et les affectations augmentent en moyenne de 1,40 % par année.

SERVICE DE LA DETTE

	BUDGET 2018	PROJECTIONS 2019	PROJECTIONS 2020	PROJECTIONS 2021	PROJECTIONS 2022	PROJECTIONS 2023
Capital	908 286	1 009 932	1 018 054	968 908	919 492	841 916
Intérêt	335 915	350 060	330 627	337 759	321 313	426 606
	1 244 201	1 359 993	1 348 681	1 306 667	1 240 805	1 268 522

% du service de la dette sur les revenus totaux	14,0%	15,1%	14,8%	14,0%	13,2%	13,5%
Ensemble	803 386,5	847 033,5	835 722,0	799 310,7	795 386,3	867 765,7
Secteur	140 314,0	159 222,5	159 222,5	147 919,2	150 164,5	104 501,3
Aqueduc	84 453,0	95 253,2	95 253,2	94 183,3	94 295,7	94 295,7
Égout	22 961,0	27 949,1	27 949,1	26 565,3	27 283,8	28 284,4
Gouvernement	193 087,0	230 534,4	230 534,4	238 688,0	173 674,6	173 674,6
Taxe spéciale pour le Parc régional	0,0305	0,0305	0,0305	0,0305	0,0305	0,0305
Taxe résiduelle attribuable à la dette de l'ensemble de la Municipalité	0,1377	0,1434	0,1397	0,1291	0,1269	0,1367
	0,1072	0,1129	0,1092	0,0986	0,0964	0,1062
<i>En % de la taxe résiduelle de 2018</i>	<i>17,0%</i>	<i>17,9%</i>	<i>17,4%</i>	<i>15,7%</i>	<i>15,3%</i>	<i>16,9%</i>

	PROJECTIONS 2019	PROJECTIONS 2020	PROJECTIONS 2021	PROJECTIONS 2022	PROJECTIONS 2023
Variation de l'excédent (déficit) par rapport à 2018	(82 798)	(99 021)	(38 800)	(77 504)	(157 919)
Richesse foncière projetée	590 813 844	598 199 017	619 135 983	626 875 183	634 711 122
Variation du taux de taxe pour combler le déficit	0,0140	0,0166	0,0063	0,0124	0,0249
% de variation (par rapport au taux de 2018)	2,23%	2,63%	1,00%	1,96%	3,95%

La variation du déficit projeté en 2019 par rapport à 2018, soit 82 797 \$, est équivalente à une variation à la hausse du taux de taxe de base de l'ordre de 0,0140 \$ / 100 \$ de RF soit 2,23 %.

CONCLUSION



Extrait du cadre financier
Version du 7 mars 2019

- Étaler, dans le temps, les projets qui sont prévus en 2018 et 2019 dans le PTI afin de lisser les charges liées aux frais de financement et au remboursement de la dette;
- Réviser la politique de gestion de la dette selon les orientations, les décisions d'investissements et leur incidence financière sur les budgets en cours et futur;
- Effectuer l'analyse des coûts de revient des activités de la Municipalité en l'occurrence les loisirs et la culture afin de rationaliser les coûts et les tarifs des services rendus aux citoyens;
- Élaborer des budgets en lien avec les besoins des citoyens, la vision et les orientations stratégiques de la Municipalité.

RÉFÉRENCES ET SOURCES

- ➊ http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/population-demographie/familles-menages/tableau_03.htm. Consulté le 10 avril 2018.
- ➋ **DEMARC.COM**. *Étude sur l'offre et la demande commerciales de la Municipalité du Village de Val-David*. Le 14 juillet 2017.
- ➌ **Chaire de tourisme Transat**. *Études sur les retombées économiques, les caractéristiques environnementales et le profil des visiteurs des parcs régionaux des Laurentides. Parc régional de Val-David / Val-Morin, secteur Dufresne*. Décembre 2016.